



Compte rendu de la négociation préalable du 6 novembre 2020 - Académie de Nantes FSU / Rectorat

Présent·es pour la FSU : Nelly Hervouet Secrétaire académique du SNES-FSU, Valérie Justum Secrétaire académique du SNEP-FSU, Céline Sierra Coordinatrice Académique du SNUipp-FSU et Jean-Jacques Bobin secrétaire départemental de la FSU 85.

Présent·es pour le Rectorat : Pierre Jaunin Secrétaire général, Annie Forveille SG adjointe, Christelle Durand SG adjointe et Arnaud Simon SG adjoint.

La FSU demande de manière générale d'instaurer un véritable dialogue social, y compris dans cette période. En effet, le Recteur n'a répondu à aucun de nos courriers depuis plus de 6 mois. La FSU déplore cette situation ainsi que le fait de devoir déposer une alerte sociale et un préavis de grève pour enfin avoir des réponses à ses questions. La FSU réitère sa demande d'avoir la possibilité de s'exprimer dans les instances en n'excluant pas le présentiel, dans le respect du protocole sanitaire. Le déroulement des dernières instances en distanciel n'a pas permis à chacune et chacun de s'exprimer et d'être entendu·e par l'ensemble des participant·es ou d'entendre correctement les réponses données aux questions.

1-Sur les suites de l'assassinat de Samuel Paty :

- La FSU demande que chaque équipe d'école et d'établissement bénéficie d'une demie journée pour se concerter et élaborer collectivement l'organisation et les enseignements pour la période à venir. Ce temps de concertation est impératif face aux difficultés rencontrées par les équipes pédagogiques actuellement. Il aurait dû exister le lundi 2 novembre dans un premier temps pour être capable d'affronter émotionnellement le retour en classe, mais aussi pour construire pédagogiquement ce retour. Il est maintenant nécessaire pour organiser les apprentissages avec un protocole renforcé, puisque ceux-ci sont de plus en plus ralentis, voire empêchés par le protocole.

Réponse du Secrétaire Général du rectorat : ce temps n'est pas prévu par le Ministère, il ne pourra pas avoir lieu.

Ce que porte la FSU : cette réponse est inacceptable, le Recteur doit faire en sorte que les personnels sous sa responsabilité puissent mettre en œuvre de façon concertée les apprentissages, afin que l'ensemble des élèves, y compris les plus fragiles, puissent continuer à apprendre.

- La FSU souhaite que soit réaffirmée clairement la liberté pédagogique des enseignant·es. La demande de faire partout et à la même heure une heure d'EMC sur la liberté d'expression et les valeurs de la république nie l'existence de ces notions dans les programmes scolaires qui sont mis en œuvre professionnellement par les professeur·es d'Histoire-géographie-EMC et les professeur·es des écoles dans le cadre de leur programmation annuelle. Par ailleurs, nous affirmons qu'une heure ne saurait suffire à l'acquisition de ces notions. De plus, la FSU demande l'arrêt du prof bashing par l'ensemble de l'administration et exige une réaction de la part du Ministre quand le prof bashing vient des médias.

Réponse du Secrétaire Général du rectorat : la liberté pédagogique n'est pas questionnée.

Ce que porte la FSU : nous affirmons qu'il est plus que temps de réaffirmer la confiance envers les enseignant·es et que ceci doit être fait à tous les niveaux hiérarchiques, y compris de la part du Recteur qui doit communiquer sur ce point avec l'ensemble des personnels. La FSU demande de faire confiance au professionnalisme des personnels de l'Éducation Nationale pour mettre en place un dialogue avec leurs élèves suite à l'assassinat de Samuel Paty.

2- Sur la situation sanitaire :

L'application d'un protocole sanitaire exige une appropriation par l'ensemble de la communauté éducative. Le protocole ayant été transmis à 23 heures le jeudi 29 octobre, il ne restait que 24 heures, en période de vacances scolaires, pour le mettre en œuvre avec la collectivité locale, les personnels municipaux et l'ensemble des personnels enseignants. Cela s'ajoutait avec le plan vigipirate renforcé et l'hommage à notre collègue Samuel Paty assassiné. La nécessité d'un temps banalisé était une évidence. L'absence de ce temps a mis l'ensemble des personnels sous tension.

Aucune aide matérielle ou soutien n'ont été apportés depuis le 1er confinement. Les enseignant·es en charge de direction d'école sont seul·es face à la gestion de la mise en confinement. Peu de consignes ont été données (établissement d'autorisation de déplacement, personnels vulnérables,....).

- **La FSU demande un plan de recrutement massif** pour permettre de travailler en demi-groupes et assurer ainsi la sécurité de tous et toutes. A cet effet, nous vous demandons de reconvoquer le jury académique, afin d'allonger la liste complémentaire du CRPE aujourd'hui épuisée. 22 PES, dans le 1er degré, n'ont pu être recruté·es dans l'académie pour cause d'épuisement de la liste complémentaire. Depuis le 4 septembre, le SNUipp-FSU demande que soit reconvoqué le jury académique. Non seulement le Recteur ne l'a pas fait mais il n'a pas daigné répondre à notre courrier avant le 15 octobre, jour du 1er CTA (instance académique). Dans le 53, un·e IEN a écrit aux équipes de RASED pour que ces dernières fassent des remplacements par solidarité ! L'engagement des personnels fait tenir l'Éducation Nationale et l'administration continue à faire pression sur elles et eux au non de la solidarité. Mais où est placée cette solidarité quand on prive les élèves en difficulté des enseignant·es dont elles et ils ont besoin car notre Ministre et notre Recteur refusent de recruter ? Depuis des mois, la FSU fait le constat que ne sommes pas assez nombreux et nombreuses dans l'Éducation Nationale. Dans tous les départements, des personnels ne sont pas remplacés.

Comment fait-on alors pour ne pas brasser les élèves ? Met-on les élèves dans des classes ou les renvoie-t-on à la maison ? Il est demandé que l'administration s'engage par écrit lors du non remplacement d'un personnel pour déroger au non brassage des élèves.

En second degré, le passage à un fonctionnement en présentiel/distanciel doit pouvoir être mis en place dans tous les établissements, pas seulement dans les lycées. De nombreux collèges, du fait d'un bâti scolaire inadapté et/ou d'effectifs trop importants, ne peuvent mettre en œuvre le protocole, ce qui crée de l'insécurité sanitaire pour les personnels et les élèves. Dans certains lycées, malgré les demandes justifiées des personnels, le passage à un fonctionnement présentiel/distanciel a été refusé.

La FSU demande qu'aucun·e enseignant·e n'ait à faire en même temps du présentiel et du distanciel au delà de son temps de travail. Nous réaffirmons que le distanciel ne saurait remplacer le présentiel.

Réponse du Secrétaire Général du rectorat : comme vous l'a dit le recteur en CTA, il n'y aura pas de reconvoication du jury académique. Ce n'est pas prévu par le Ministère. Et il n'y aura pas de recrutement supplémentaire.

Ce que porte la FSU : Alors que nous faisons face à une crise sanitaire sans précédent qui a augmenté encore un peu plus les inégalités scolaires, nous seulement le Rectorat ne fait pas en sorte d'augmenter le nombre d'enseignant·es dans l'académie, mais se satisfait de ne pas avoir un recrutement complet. C'est le cas dans le 1er degré. En second degré, dans le budget 2021, après plusieurs budgets où des emplois ont été supprimés, la purge continue : 1800 suppressions de postes pour une démographie en hausse ! A cela s'ajoute toutes les problématiques liées au protocole dont le non brassage des groupes et le respect de la distanciation sociale. Mais ce n'est toujours pas suffisant pour que notre administration prenne ses responsabilités et recrute à la hauteur des besoins. Résultats : les élèves auront soit moins de temps de classe, soit seront mélangé·es aux autres groupes classe, car il n'y a déjà plus de remplaçant·es disponibles dans le 1er degré. La FSU demande qu'un plan de recrutement soit programmé dès maintenant.

- La FSU **demande des masques non toxiques et du gel hydroalcoolique à disposition en quantité suffisante pour tous les personnels**. Des masques DIM ont été livrés dans des établissements scolaires cette semaine et des écoles n'ont toujours pas eu de réassort. De plus, la FSU demande quand seront livrés les masques transparents que doivent recevoir les agent·es qui travaillent avec des élèves sourd·es ou malentendant·es et pour les élèves elles et eux mêmes sourd·es ou malentendant·es.

Réponse du Secrétaire Général du rectorat : Les masques DIM, normalement, il ne devrait plus y en avoir. Le MEN a pris initiative de les retirer. Un réassort a été fait avec des masques COREL. Entre temps, l'ANSES a rendu un avis : si les masques avaient été lavés avant la première utilisation, il n'y aurait pas eu de problème... Concernant les masques transparents, la première dotation est arrivée avant les vacances de Toussaint pour élèves sourd·es et malentendant·es. Ils et elles ont pu être équipé·es sur cette dotation, ainsi que leurs AESH. Le reste de la livraison est en cours. Seuls les personnels handicapés en seront équipés...

Ce que porte la FSU : Les personnels ont besoin de pouvoir travailler dans les meilleures conditions possibles et doivent donc recevoir en temps et en heure des masques et du gel hydroalcoolique sans avoir sans arrêt besoin de les réclamer. Nous demandons que les enseignant·es de maternelle, de CP, de CE1 et de langues soient équipé·es en masques transparents, car elles et ils ont un temps important de travail de phonologie à faire avec les élèves.

- La FSU **demande des masques FFP2 pour les personnels qui travaillent en contact direct avec les élèves**, les infirmières et les infirmiers, les professeur·es d'EPS et pour les AESH ainsi que pour les personnels vulnérables.

Réponse du Secrétaire Général du rectorat : Seuls les personnels soignant·es peuvent être fournis en masques FFP2. Les masques FFP2 ne sont de toute façon pas adaptés à l'enseignement. le Rectorat ne répondra pas favorablement à votre demande.

Ce que porte la FSU : il n'est pas entendable que les infirmières et les infirmiers de l'éducation nationale ne soient pas considéré·es comme des personnels soignants ! Et les autres personnels doivent être équipés en masques chirurgicaux ce qui n'est pas le cas.

- La FSU **demande une désinfection des locaux** à minima à chaque changement de groupe et tous les jours supposant les agent·es territoriaux en nombre suffisant. La FSU demande si des initiatives ont été prises en direction des collectivités locales (communes, départements, région) depuis le 1er confinement pour adapter les locaux (sanitaires par exemple) à la situation actuelle.

Réponse du Secrétaire Général du rectorat : ce n'est pas de la responsabilité du Recteur.

Ce que porte la FSU : C'est au Recteur et aux inspectrices et inspecteurs d'académie de prendre l'attache auprès des collectivités territoriales et veiller à la sécurité des personnels de l'Education Nationale.

- La FSU **demande un recrutement de personnels médico-sociaux** : infirmières·ers, AS, psy EN...

Réponse du Secrétaire Général du rectorat : ce n'est pas de la responsabilité du Recteur, il n'a pas les postes pour le faire.

Ce que porte la FSU : C'est au Recteur de porter cette demande pour notre académie et d'obtenir les postes nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation.

- La FSU **demande un recrutement de personnels formés et avec emplois pérennes pour alléger les tâches des enseignant·es en charge de direction d'école**.

- La FSU **demande d'organiser un groupe de travail académique en lien avec l'ARS** qui permette d'anticiper l'évolution de la gestion de la crise sanitaire dans les écoles et les établissements.

Réponse du Secrétaire Général du rectorat : l'ARS ne doit pas être actuellement disponible pour ce type de groupe de travail. La demande sera remontée au Recteur.

Ce que porte la FSU : Compte tenu des circonstances sanitaires, un groupe de suivi est indispensable pour connaître l'évolution des contaminations dans les écoles et les établissements de l'académie.